lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Quotidien National d'Information

Jeudi 27 Aout 2020 N° 2215 Prix: 10 DA

FÊTE DE L'ACHOURA

La journée du samedi chômée et payée

P24

MOHAMED CHORFI (PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS)

"Nous sommes prêts pour le référendum sur la Constitution"

P3

JUSTICE

Le procès de "Maya" reporté au 30 septembre prochain

P3

CONTRIBUTION

REMINISCENCES

PAR MOHAMED KHALFAOUI

P4

CONFÉRENCE SUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Le satisfecit du Patronat

P3

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES DANS LE SUD DE L'ALGÉRIE

Appel à la France pour "déterrer" les déchets

L'Organisation non gouvernementale internationale ICAN a lancé un appel pour "exercer une pression" sur la France en vue de "déterrer" les déchets provenant des explosions nucléaires effectuées dans le Sahara algérien afin d'assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures, et préserver l'environnement. "Le passé nucléaire de la France ne doit plus rester enfoui dans les sables. Il est temps de déterrer les déchets provenant des essais nucléaires réalisés entre 1960 et 1966 par la France au Sahara pour assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures", est-il relevé dans une contribution publiée sur le site internet officiel (icanfrance.org) d'ICAN (International campaign to abolish nuclear weapons).

P5

FRANCE

Un étudiant algérien se suicide dans un campus universitaire

Un étudiant algérien de 25 ans s'est suicidé lundi en se défenestrant d'une résidence universitaire du campus de La Rochelle Université en France, a rapporté l'AFP en citant la police, qui n'a pas précisé les raisons de son geste. « Il s'est jeté d'une fenêtre » d'une résidence étudiante gérée par le Crous, a indiqué le commissaire Eric Lortet, officier de communication à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de la Charente-Maritime. « Il avait auparavant fait parvenir un message à un de ses proches pour annoncer » son geste, a-t-il poursuivi, précisant qu'une enquête a été ouverte.

P3

Régions

ALGER

Plus de 183 tonnes de déchets collectées sur les plages

P9

BOUIRA

Des citoyens de Bechloul protestent contre la pollution

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

391 nouveaux cas, 299 guérisons et 9 décès

P3

AFGHANISTAN

Au moins 46 morts dans des crues au nord de Kaboul

P24

SREBRENICA

Le général Mladic a "personnellement supervisé" le massacre

P15

Sport

SID ALI KHALDI (MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS)

La reprise "continuera à se faire de manière progressive"

P13

MARCHANDS AMBULANTS

Vers le lancement d'un registre de commerce spécial

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a annoncé, lors de sa visite dans la wilaya d'Illizi, le lancement prochain d'un registre de commerce permettant aux marchands ambulants d'exercer leur métier en toute légalité. Le ministre a expliqué que ce type de registre de commerce permettra à l'opérateur d'exercer son activité commerciale sur l'ensemble du territoire de sa wilaya, sans contrainte de l'adresse commerciale. Cette procédure englobera les différentes activités commerciales, notamment de services, a précisé Kamel Rezig, qui était accompagné, lors de cette visite, du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aissa Bekkai.
L'objectif de l'opération est de faciliter la pratique de l'activité commerciale aux jeunes et de satisfaire les besoins des populations dans les zones enclavées et reculées, voire difficiles d'approvisionnement, en leur offrant différents services proposés par le commerçant ambulant.
Le ministre du Commerce a précisé que cette procédure sera digitalisée et élaborée sur une plateforme numérique où les citoyens pourront trouver l'adresse des commerçants, connaître la nature des services offerts et formuler systématiquement leurs demandes.
Lors de la même visite, Kamel Rezig a fait état d'une action en cours pour la création du registre de commerce de troc et l'élargissement du champ de couverture du fonds de péréquation de transport de marchandises dans les wilayas du Sud. S'exprimant lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques locaux, le ministre a indiqué que le registre de commerce de troc permettra au commerçant d'exercer ce type d'activités commerciales, surtout pour ceux ne disposant pas d'un registre de commerce de gros, en raison du gel de ce document depuis quelques années.
Rezig a expliqué que cette formule constituera une solution juridique au problème rencontré par ces commerçants, qui sont notamment des privés, dans l'exercice de l'activité de commerce de troc qui est conditionnée par la détention d'un statut de commerçant de gros.
Le ministre du Commerce a aussi annoncé l'élargissement du champ de couverture du fonds de péréquation du transport de marchandises dans le Sud, en élargissant la liste des produits éligibles au remboursement des frais de transport afin d'englober d'autres articles tels que les fruits et légumes, et ce dans le but de dynamiser l'activité commerciale dans les régions du Sud, maintenir les prix et préserver ainsi le pouvoir d'achat du citoyen. Après avoir écouté les doléances des opérateurs économiques locaux, Rezig a affirmé que la wilaya d'Illizi va devenir très prochainement une zone de libre-échange, dans le but d'y insuffler une dynamique à l'activité commerciale, que ce soit en termes de commerce de troc ou d'exportations.

R.N

CONFÉRENCE SUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Le satisfecit du patronat

Les sept organisations patronales, signataires de la plateforme commune de travail élaborée lors de la Conférence nationale sur le plan de relance pour une économie nouvelle, tenue récemment, ont exprimé hier leur "total engagement" à la mise en œuvre des décisions annoncées par le président de la République, lors de la rencontre.

Dans un communiqué commun publié par l'UNEP (Union nationale des entrepreneurs publics), cette dernière ainsi que les CEIMI, CAPC, CAP, CIPA, CNPA et AGEA, ont tenu à exprimer au président de la République, leurs "sincères remerciements, leur soulagement et leur reconnaissance pour les importantes décisions annoncées à l'occasion de son allocution d'ouverture de la rencontre", tenue les 18 et 19 août à Alger. Outre leur gratitude, ces organisations ont réaffirmé au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "leur total engagement à accompagner et à soutenir la mise en œuvre concrète des orientations et directives déclinées dans son intervention", à l'ouverture de la conférence. "Le programme de travail multidimensionnel développé dans l'objectif d'ancrer durablement notre économie dans la voie de la croissance, de la modernité et du progrès, à partir des enseignements tirés des expériences du passé, démontre à l'évidence une volonté sincère d'orienter les programmes de croissance vers une prise en charge efficace des besoins et préoccupations de nos concitoyens et répondre ainsi à leurs légitimes aspirations", souligne la même source. La vision "moderniste et ambitieuse" du développement national, "fondée sur les valeurs séculaires de notre société et de notre peuple, développée dans le discours de monsieur le président de la République, consacre, à notre grande satisfaction, les droits et devoirs de chacun dans l'édification de la nouvelle Algérie à laquelle aspire chaque Algérienne et Algérien", soutient le patronat.
Cette vision "identifie et précise également les écueils et contraintes à lever pour que chacun puisse dans un esprit de solidarité, apporter avec honneur et fierté, sa contribution à l'œuvre commune", poursuit le communiqué. Les représentants des associations et organisations patronales signataires de la plateforme commune réaffirment ainsi "leur mobilisation aux côtés des pouvoirs publics en toutes occasions et circonstances pour contribuer pleinement et entièrement à l'importante œuvre d'édification entreprise pour redonner à notre pays la place et le rôle qui lui reviennent dans le concert des nations", conclut la même source.

R.N

COMMERCE EXTÉRIEUR

Huit produits interdits à l'exportation

Le ministère du Commerce fixe une nouvelle liste de produits interdits à l'exportation. Il s'agit d'une liste comprenant huit (08) produits alimentaires, dont le sucre et les pâtes alimentaires mais aussi les masques et les savons pour les mains. En effet, le ministère du Commerce a mis à jour la liste des produits interdits à l'exportation depuis l'Algérie. Cela dit, dans une note adressée aux opérateurs économiques, la tutelle a stipulé une nouvelle liste de produits suspendus à l'exportation. D'ailleurs, le 10 août dernier, le département concerné avait annoncé dans un communiqué la levée de l'interdiction d'exporter des marchandises produites en quantités suffisantes en Algérie. Néanmoins, certains produits subventionnés ou fabriqués à partir de matières subventionnées demeurent interdits à l'exportation ; a précisé ledit communiqué. Il convient, par ailleurs, de souligner que cette décision intervient dans le cadre des mesures visant à garantir la disponibilité des produits nécessaires dans le marché national. Selon le média spécialisé dans l'actualité de l'économie en Algérie, Algérie Eco ; cette nouvelle liste comprend 55 positions et sous positions tarifaires des douanes. Ainsi, l'on retrouve parmi ces produits toute sorte de semoules ; dont les semoules de blé et d'orge. Mais aussi la farine de blé, les pâtes alimentaires, les huiles de soja, le sucre et l'ail. Les masques, les gels et les savons liquides pour les mains font également partie de la liste des produits interdits à l'exportation, a indiqué notre source.
Selon la note du ministère du Commerce, les semoules à ne pas exporter sont celles produites avec du blé et de l'orge préparées par méthode traditionnelle et conditionnées dans des sacs ou paquets de moins de dix (10) kilos. De même pour la farine. Celle préparée par méthode traditionnelle et conditionnée dans des paquets ne dépassant pas les 10 kilos est suspendue à l'exportation. Toutefois, la tutelle a également interdit d'exporter la farine de blé dur moulue autrement que par méthode traditionnelle et conditionnée dans des sacs excédant les 10 kilos. Quant aux pâtes alimentaires, dix-huit (18) sous positions tarifaires sont comprises dans ladite liste. Cela dit, le couscous, les spaghettis, les nouilles, les lasagnes, les gnocchis, ravioli, cannelloni et les macaronis ne sont pas autorisées à être exportées. Pour rappel, en mars 2020, alors que la pandémie du Coronavirus commençait à se propager en Algérie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé d'interdire dix-sept (17) produits à l'exportation; en particulier ceux classés comme produit stratégique à savoir médical ou alimentaire. D'ailleurs les masques de protection, les gels hydro-alcooliques et les liquides de désinfection demeurent jusqu'à présent exclus à l'exportation.

FORMATION PROFESSIONNELLE

"Prochaines" assises nationales pour le développement des programmes

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Ben Friha, a annoncé, mardi à Boumerdès, que son département est en passe de préparer la tenue des assises nationales pour le développement des programmes de formation professionnelle en vue de promouvoir et moderniser le secteur. La ministre qui supervisait en compagnie du ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, l'ouverture d'un atelier technique sur la prise en charge des besoins de la formation dans le domaine de la pêche et des produits halieutiques, a indiqué que son secteur était en passe de préparer la tenue d'assises nationales sur le développement et la modernisation des programmes, mais aussi la création de nouveaux programmes et spécialités pour la promotion du secteur". Parmi les principaux objectifs de ces assises dont la date n'a pas été encore fixée, la mise en place de nouveaux mécanismes de formation, conformément aux standards internationaux et aux besoins de chaque région du pays. Présidant en compagnie du ministre de la Pêche, l'ouverture d'un atelier technique sur la redynamisation des activités prioritaires,
Mme Benfriha a précisé que cet atelier spécialisé dans le tourisme et l'hôtellerie était conforme aux exigences de la nouvelle dynamique de l'économie nationale que le Gouvernement s'emploie à concrétiser sur le terrain. La ministre a mis l'accent sur "la nécessité d'ouvrir des spécialités de formation en fonction de la dynamique économique", ajoutant que la formation était l'une des composantes essentielles pour atteindre le niveau escompté. Cet atelier technique sanctionne un travail effectué juin dernier qui a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat entre les deux secteurs, la définition des thématiques et des études programmées pour la mise en œuvre de ladite convention, a affirmé la ministre. Il s'agit aussi de l'inclusion de plusieurs nouvelles spécialités liées à la pêche dans la carte de formation outre la définition des visions et des techniques pour intégrer le secteur dans l'économie nationale, a-t-elle ajouté .
L'atelier prévoit l'examen des perspectives de la formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ainsi que l'encouragement des jeunes pour accéder à ces spécialités et la création des entreprises en la matière.
Outre l'ouverture et la clôture des travaux de l'atelier, la lecture et le débat des recommandations, les deux ministres ont inspecté les conditions de la formation à l'institut de la formation professionnelle de Zemmouri spécialisé dans la pêche et l'aquaculture. Ils se sont enquis également des conditions de travail au niveau d'un chantier naval privé.

R.N

MOHAMED CHORFI (PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS)

"Nous sommes prêts pour le référendum sur la Constitution"

Mohamed Chorfi a rassuré, hier, que la période de deux mois et quelques jours qui précèdent la tenue du référendum sur le projet de révision de la Constitution ne constitue pas un obstacle quant à l'accomplissement du rôle de l'autorité nationale indépendante des élections.

"Bien qu'elle soit courte, l'Autorité est prête à relever le défi », a-t-il indiqué. Intervenant dans l'émission de L'Invité du matin sur la chaine 1 de la Radio algérienne, le président de l'autorité nationale indépendante des élections a expliqué que la pandémie du coronavirus avait empêché la tenue du référendum dans les délais promis par le Président de la République, ajoutant que l'annonce de la date n'était pas une surprise « d'autant plus que nous avons appris à vivre avec la Convid-19 », a-t-il mentionné. S'agissant du rapport qu'il a remis au président de la République, Chorfi a indiqué qu'il contient des détails sur les capacités de l'autorité et sa situation financière afin qu'elle joue pleinement son rôle. S'exprimant sur le rôle des nouvelles technologies dans l'organisation du référendum, il s'est dit favorable surtout qu'elles ont démontré leur efficacité dans la protection de l'information ainsi dans l'assainissement des listes électorales, lors de la tenue de la dernière élection présidentielle. Selon lui, il n'y a aucun empêchement au recours à ces technologies pour pari au manquement des moyens humains. Par ailleurs, Chorfi a exclu le recours au vote par Internet. " Il peut être objet de fraude, comme l'ont montré les expériences dans d'autres pays", a-t-il conclu.

Id.D

LE PROFESSEUR KARIM KHELFANE

Nous travaillons pour «une constitution consensuelle»

Un débat objectif, associant toutes les parties, va nous permettre d'enrichir la copie de la constitution, estime le professeur Karim Khelfane, membre du comité d'experts chargé de la rédaction des propositions de révision de la Constitution. S'exprimant hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Karim Khelfane juge qu'il faut absolument «s'éloigner du débat stérile », selon lui, « ce qui compte, c'est le vrai débat objectif subtil qui apportera un plus à cette mouture ». Recevoir des propositions objectives, qui s'inscrivent dans le travail que nous avons fait et la lettre du président de la République nous fait énormément plaisir, dit-il, en précisant que « le Comité d'experts tient à toutes ses remarques ». « Nous avons ouvert un fichier article par article et on essaie de faire ressortir les grandes tendances qui reviennent à partir des lectures faites, aussi bien des propositions des particuliers, de la société civile, des personnalités, des collègues enseignants ou de simples anonymes », a-t-il ajouté. Pour lui, c'est avec cette manière de faire qu'on avivera à élaborer une consensuelle. L'interviewé affirme que le Comité a pris le soin de diffuser cette mouture pour qu'elle soit entre les mains de tout un chacun pour que chaque personne puisse apporter sa pierre à l'édifice. « Le Président veut que la mouture soit une constitution qui rassemble et fédère le peuple algérien », a-t-il précisé. « On est dans une phase de débat », affirme l'invité. Souvent, c'est les mêmes questions qui reviennent, à savoir les pouvoirs du président de la République, le poste du vice-président, les questions liées à l'identité et aussi l'intervention de l'armée algérienne en dehors du territoire national. La Constitution doit être lue dans son ensemble, estime le professeur Khelfane parce que «si on lit une disposition, on doit lire d'autres qui sont en relation avec celle-ci ». Prenons l'exemple de l'intervention de l'armée algérienne en dehors du territoire national, et les articles 31 et 95, « certains nous prêtent une mauvaise intention en se posant la question pourquoi écrire deux articles et pas un seul. Ma seule et unique réponse à ces gens-là est que le droit se base sur la méthodologie ». Malheureusement, ces polémiques « ont éloigné le débat, sur la révision de la Constitution, de son contexte », a-t-il conclu.

R.N

FRANCE

Un étudiant algérien se suicide sur un campus universitaire

Un étudiant algérien de 25 ans s'est suicidé lundi en se défenestrant d'une résidence universitaire du campus de La Rochelle Université en France, a rapporté l'AFP en citant la police, qui n'a pas précisé les raisons de son geste. « Il s'est jeté d'une fenêtre » d'une résidence étudiante gérée par le Crous, a indiqué le commissaire Eric Lortet, officier de communication à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de la Charente-Maritime. « Il avait auparavant fait parvenir un message à un de ses proches pour annoncer son geste », a-t-il poursuivi, précisant qu'une enquête a été ouverte. Les possibles motivations de son passage à l'acte n'ont pas été précisées. Selon une source proche du dossier, l'étudiant, qui avait terminé son Master 1 d'informatique, était bien noté. Le président de l'université, Jean-Marc Ogier, a expliqué que « l'étudiant avait eu des difficultés pour trouver un stage permettant de valider son Master 1 », sans toutefois faire de lien avec les motivations du jeune Algérien. « Il avait fait une demande de dérogation pour poursuivre son cursus en Master 2 », ce qui allait être accepté, a assuré Jean-Marc Ogier. « Il y a eu beaucoup de stages annulés à cause de la crise du Covid », a-t-il ajouté. Son corps a été découvert lundi vers 6h30 par un employé du Crous, au pied de la résidence où il occupait une chambre, a-t-il précisé. Le drame a été révélé par la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Anne Bisagni-Faure, qui a évoqué dans un communiqué « la tragique nouvelle du décès d'un étudiant de La Rochelle Université en mobilité internationale », sans plus de détails.

Source : AFP

Brèves

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

391 nouveaux cas, 299 guérisons et 9 décès

Trois cent quatre-vingt-onze (391) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 299 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredihier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 42 619 dont 391 nouveaux cas, soit 0,9 cas pour 100 000 habitants lors de ces dernières 24 heures, et celui des décès à 1 465 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 29 886, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 10 autres ont enregistré plus de 10 cas, tandis que 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir le Dr Fourar. Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

APS

JUSTICE

Le procès de « Maya » reporté au 30 septembre prochain

Le procès de celle qui prétendait être la fille cachée de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, Mme Maya, dénommé Lechnach Zoulikha-Chafika, a été reporté hier à la date du 30 septembre prochain au niveau du tribunal de Cheraga à Alger. Plusieurs personnes sont impliquées dans cette affaire, commençant par les deux filles de Mme Maya et l'ex-secrétaire particulier du Président, Mohamed Rougab, qui est convoqué comme témoin et ce à la demande de la défense, suite à la première audience du 5 août dernier. Abdelghani Zaalane et Mohamed Ghazi, anciens walis d'Oran, sont impliqués aussi dans cette affaire et sont poursuivis pour violation de la réglementation et du règlement de la législation relative aux changes et aux mouvements des capitaux de et vers l'étranger, abus de confiance et trafic d'influence.
Notons qu'au cours de leurs investigations, les services de sécurité ont découvert des sommes importantes d'argent soit 270 000 euros, 30 000 dollars, 120 millions DA, 17 kg de bijoux en or et de faux passeports dans la villa n° 143 qu'elle occupe à la résidence d'État Moretti.

R.N

AFFAIRE ZAKARIA BOUSSAHA

Procès en appel reporté, demande de liberté provisoire rejetée

La cour d'Annaba a renvoyé hier le procès en appel du détenu Zakaria Boussaha au 2 septembre prochain, l'activiste a vu également sa demande de liberté provisoire rejeté. Le jeune activiste Zakaria Boussaha a été condamné à un an de prison ferme et une amende de 100 000 Da, le 21 Juillet par le tribunal d'El Hadjar de la wilaya d'Annaba, il a été également condamné le mardi 4 août par le même tribunal, à 200 000 Da d'amende ferme et 200 000 Da de dommages et intérêts pour la partie civile dans une deuxième affaire, il est poursuivi pour : outrage à corps constitué (Art 144 bis, 144 bis 2 et 146 du code pénal).

REMINISCENCES

J'ai lu l'histoire lointaine de mon pays. Elle m'a appris que son peuple a subi la désunion qui a favorisé maintes et maintes fois son invasion et sa dévastation. On l'appelait la Numidie. Que ce peuple vaillant opposait une résistance farouche à ses ennemis avec des moyens souvent inadaptés par rapport à ceux des envahisseurs ai-je remarqué. Mais mes aïeux ne se laissaient pas intimidés, la survie de leur communauté n'était pas négociable.

Par Mohamed Khalfaoui*

J'ai appris que le vaillant peuple numide a enfanté des hommes et des femmes qui se sont dressés contre la puissante Rome, tandis que d'autres réussirent à se hisser au sommet des instances de l'empire.

> *L'état de décomposition de certains Etats voisins nous invite à examiner la situation régionale sous un angle novateur, à l'aune du nouveau paradigme qui sous-tend les relations internationales. Cette nouvelle approche doit objectivement s'adapter à nos capacités et à nos intérêts.*

Menacé, assailli et humilié par les puissances de l'époque, mon pays a cherché àse protéger contre l'envahisseur. Ses dirigeants qui n'ignoraient pas le rapport de force dans le monde méditerranéen au moins, n'avaient pas voulu ou n'avaient pas pu s'unir et unir leurs forces sous la même bannière. Aussi, ont-ils préférés sauvegarder jalousement les privilèges que leur procuraient leurs dérisoires royautés au mépris de l'avenir commun. Ils récoltèrent, en conséquence, humiliation et soumission pour eux-mêmes, pour leur descendance ainsi que pourleur noble peuple.
Siècle après siècle, seul face à son destin, le peuple s'organisait malgré les conditions effroyables quelui imposait l'occupant. A chaque époque des hommes et des femmes émergeaient de son sein pour contester le joug de l'envahisseur au prix de leurs vies. Le rapport de forces était toujours à l'avantage de l'agresseur implacable. Les mères regardaient, impuissantes face à la barbarie de l'envahisseur,l'étranger. Seules leurs mémoires purent enregistrer les images de leurs vaillants combattants pour les raconter aux générations futures. Les enfants piaffaient d'impatience pour s'engager aux côtésde leurs parents et de leurs frères,à peine sortis de l'adolescence, dans les batailles sanglantes.Les larmes aux yeux, les images de la voie à suivre pour sauvegarder « l'honneur dela tribu », et la liberté de leur pays s'incrustaient dans leurs mémoires.
Le hasard, la conjoncture et l'éveil ont permis aux hommes libres de comprendre les origines de leurs échecs : La désunion et l'absence d'une communauté de destin. Ils en vinrent à s'organiser autour departis politiques pour construire une conscience nationale. Infatigables, déterminés et convaincus deleur noble but, ils sillonnèrent le pays au risque de leur vie pour recoller les morceaux d'une culture authentique que l'occupant s'attela à démanteler systématiquement. L'Algérie politique était en marche, l'union sacrée du peuple s'affirmait. Guerre après guerre, l'esprit combattant réémergea et s'exprima vaillamment un certain glorieux1erNovembre 1954, lorsque, à l'initiative de nos Six éternels et sous le commandement de nos glorieux Vingt-deux, les jeunes algériens se jetèrent finalement dans la bataille. Ils tombèrent nombreux au champ d'honneur le fusil à la main pour un seul idéal : libérer l'Algérie.
De mes réminiscences remontent les manifestations des années soixante. Alors enfant, je regardais et parfois y participais même, comme tant d'autres enfants de mon âge. Accroché au voile '' la m'laya" de ma défunte mère, brandissant le drapeau national dessiné maladroitement de ma main sur une feuille de papier je criais à tue-tête « Tahya El Djazaïr, à bas Salan ».
Après l'euphorie de la joie exprimée dans les liesses populaires, du rêve refoulé des siècles durant, l'histoire enregistre une nouvelle page sombre sur laquelle se dessine la fracture non encore colmatée entre les frères d'armes, entre combattants des wilayas 2, 3 et 4 et l'armée des frontières soutenue par les wilaya 1 et 5. Des tirs de l'artillerie lourde furent entendus non loin de Aïn Oussera, des accrochages eurent lieu à Sour El Ghouzlane... Le peuple, fortement meurtri par la guerre, sort pour donner sa sentence « Septannées nous suffisent ». Si Les armes se taisent, la lutte pour le pouvoir commence subrepticement.
L'ANP s'organise et complète ses effectifs par les hommes de « la Force locale » et autres nouvelles recrues de la dernière heure c'est-à-dire incorporées après la proclamation du cessez-le-feu, le 19 mars 1962. Plusieurs combattants de la liberté des wilayas 2, 3 et 4 sont démobilisés, forcés ou déçus par l'impasse où la Révolution est poussée par la déraison des hommes, démissions et arrestations de grandes figures de la Révolution brouillent la perception de l'avenir du pays. Un régime autoritaire s'installe.
Aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle d'indépendance, l'état de la nation renvoie au pouvoir les résultats de ses choix exclusifs. Au fil des ans la déception gagne de larges franges de la société. Nos brillants enfants quittent le pays, des familles entières s'exilent ailleurs. De jeunes algériens désespérés traversent la Méditerranéebravant la furie des eaux et le risque denoyade, tandis que d'autres noient leur désespoir dans la consommation effrénée de stupéfiants. Le jeune algérien destiné à reprendre le flambeau des Six se meutalors en Hitiste, Harag, drogué... situation qui renseigne par ailleurs sur le drame profond de nombreuses familles et sur l'état d'esprit de larges franges de notre jeunesse.

> *Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, l'état de la nation renvoie au pouvoir les résultats de ses choix exclusifs. Au fil des ans la déception gagne de larges franges de la société. Nos brillants enfants quittent le pays, des familles entières s'exilent ailleurs. De jeunes algériens désespérés traversent la Méditerranéebravant la furie des eaux et le risque denoyade, tandis que d'autres noient leur désespoir dans la consommation effrénée de stupéfiants.*

Mais comme attendu, j'ai vu un certain 22 Février 2019 le peuple, toutes générations confondues, se soulever contre l'oppression, mobilisé et uni dans un grandiose Hirak, clamant haut et fort sa sentence « Vingt ans ça suffit » et revendiquantle recouvrement légitime de ses droits. Enivré par l'imminence d'un changement heureux pour notre pays, particulièrement lorsque la foule prenait à témoin Ali La Pointe, j'avais écrit : « Il est des moments où le temps s'arrête, le destin exige le sacrifice, alors les nations lancent un regard vers leurs belles jeunesses pour relever les défis. »
A ce jour, je me demande, comme beaucoup de mes compatriotes, si le pouvoir a fait une bonne lecture des 58 années de gabegie sous la férule d'un système gangréné par la corruption et même, chose rarissime ailleurs, entaché de l'opprobre de la trahison.
Les observateurs de la scène politique algérienne n'ont pas manqué de comparer les marches du Hirak aux liesses populaires post indépendance. L'indifférence vis-à-vis des appels du peuple donneraitalors tout sonsens à l'adage insultant « ... la caravane passe » répété à l'envie à son adresse par certains responsables véreux dont aujourd'hui certains croupissent en prison, d'autres sont en fuite etles plus chanceux tapis encore dans les arcanes du pouvoir.
L'état de décomposition de certains Etats voisins nous invite à examiner la situation régionale sous un angle novateur, à l'aune du nouveau paradigme qui sous-tend les relations internationales. Cette nouvelle approche doit objectivement s'adapter à nos capacités et à nos intérêts. En effet, la Libye, engluée dans une guerre imposée par des agendas étrangers, ne retrouvera le chemin de la paix que lorsque les forces en présence, extérieures et intérieures, s'accorderont sur un compromis mutuellement avantageux ; l'instabilité chronique au Mali exacerbe les tensions locales ; Il estencore loin d'une solution consensuelle et réalisable ; l'affaissement continue du monde arabe révèle un recentrage d'intérêts qui fait voler en éclats les principes fondateurs de sa Ligue et menace à long terme notre propre sécurité.
Une des réponses à cette conjonction de risques internes et de menaces à nos frontières est l'unité nationale portée par le mouvement populaire. Les experts s'accordent à penser que les dynamiques transfrontalières sont des vecteurs de diffusion et d'amplification des facteurs de crises et de conflits pour le Sahel et de menaces directe à notre propre sécurité.
L'erreur est alors de se considérer l'exception dans un monde qui se recompose partout ailleurs sous la férule de forces externes hégémoniques.

Officier de l'ANP à la retraité

> *Après l'euphorie de la joie exprimée dans les liesses populaires, du rêve refoulé des siècles durant, l'histoire enregistre une nouvelle page sombre sur laquelle se dessine la fracture non encore colmatée entre les frères d'armes, entre combattants des wilayas 2, 3 et 4 et l'armée des frontières soutenue par les wilaya 1 et 5. Des tirs de l'artillerie lourde furent entendus non loin de Aïn Oussera, des accrochages eurent lieu à Sour El Ghouzlane... Le peuple, fortement meurtri par la guerre, sort pour donner sa sentence « Septannées nous suffisent».*

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES DANS LE SUD DE L'ALGÉRIE

Appel à la France pour ”déterrer” les déchets

L'Organisation non gouvernementale internationale ICAN a lancé un appel pour "exercer une pression" sur la France en vue de "déterrer" les déchets provenant des explosions nucléaires effectuées dans le Sahara algérien afin d'assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures, et préserver l'environnement. "Le passé nucléaire de la France ne doit plus rester enfoui dans les sables.

Il est temps de déterrer les déchets provenant des essais nucléaires réalisés entre 1960 et 1966 par la France au Sahara pour assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures", est-il relevé dans une contribution publiée sur le site internet officiel (icanfrance.org) d'ICAN (International campaign to abolish nuclear weapons).
Sous le titre "Sous le sable la radioactivité ! Les déchets des essais nucléaires français en Algérie", cette Organisation qui lutte en faveur de l'abolition des armes nucléaires, a estimé que le déterrement de ces déchets permettra de "préserver l'environnement", mais aussi "d'ouvrir une nouvelle ère des relations entre l'Algérie et la France".
L'appel de cette Organisation internationale, qui regroupe quelque 570 Organisations non gouvernementales issues de 105 pays, intervient plus de 50 ans après le dernier essai nucléaire en Algérie et coïncide également avec la date du 29 août, consacrée par l'Organisation des Nations unies "Journée internationale contre les essais nucléaires". En ce sens, l'ICAN, lauréate du prix Nobel de la paix en 2017, s'est référée à une nouvelle étude publiée par la Fondation Heinrich B?ll, intitulée "Sous le sable la radioactivité, les déchets des essais nucléaires français en Algérie : Analyse au regard du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires".
L'étude a été réalisée par le directeur de l'Observatoire des armements, Patrice Bouveret, et le co-porte parole de « ICAN France, Jean-Marie Collin. "Si on connaît le nombre des essais nucléaires réalisés par la France en Algérie (de 1960 à 1966), ainsi que les principaux accidents qui ont eu lieu, on ignore que les générations actuelles et futures et l'environnement du sud algérien restent soumis aux déchets, notamment radioactifs, présents sur ces sites", a fait observer cette Organisation internationale, relevant que l'étude en question "dresse ainsi un premier inventaire de ce qui a été volontairement laissé (déchets non radioactifs, matériels contaminés par la radioactivité, matières radioactives issues des explosions nucléaires) et enfoui sous le sable, du simple tournevis contaminé par la radioactivité, aux (épaves) avions et chars".
"Cette étude montre également comment le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), qui inclut des obligations positives (articles 6 et 7), est une réponse pour faire évoluer cette problématique humanitaire et sanitaire", souligne ICAN, relevant en outre que la même étude "doit également être rapprochée avec le travail mémoriel de +vérité+ entre les peuples français et algérien, mise en place suite à la nomination, côté algérien de M. Abdelmadjid Chikhi (conseiller auprès de la présidence de la République, chargé des Archives nationales et de la mémoire nationale) et côté français, l'historien Benjamin Stora. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a toujours insisté sur l'impératif de "poursuivre les efforts visant à trouver une solution au dossier d'indemnisation des victimes des essais nucléaires".
Pour l'avocate Fatima Benbraham, il est aujourd'hui impératif de récupérer les archives de la période coloniale, car elles constituent "l'instrument juridique" permettant de définir le nombre exact des victimes de ces explosions.
Pour rappel, entre 1960 et 1966, la France a effectué cinquante-sept (57) expérimentations et explosions nucléaires, à savoir quatre explosions aériennes dans la région de Reggane, treize explosions souterraines à In Ikker, trente-cinq essais complémentaires à Hammoudia, dans la région de Reggane, et cinq expérimentations sur le plutonium dans une zone à In Ikker, située à 30 km de la montagne où ont eu lieu les essais souterrains.
La première explosion a été réalisée dans la région de Reggane le 13 février 1960, avec une puissance variant entre 60.000 et 70.000 tonnes de TNT. Cette bombe est cinq fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, selon les experts. Selon des historiens et experts, ces essais nucléaires dans le sud du pays restent parmi les pires crimes perpétrés durant 132 ans d'occupation destructrice et illustrent la politique génocidaire pratiquée par le colonisateur que la France officielle doit pleinement assumer et reconnaître.

APS

ESSAIS NUCLÉAIRES

Une illustration des crimes français contre l'homme et la nature

Les essais nucléaires menés par la France coloniale dans le sud du pays restent parmi les pires crimes perpétrés durant 132 ans d'occupation destructrice, dont l'impact sur l'homme et sur l'environnement exige de la France à en assumer la responsabilité. 1960 et 1966, la France a effectué cinquante-sept expérimentations et explosions nucléaires. Il s'agit de quatre explosions aériennes dans la région de Reggane, treize explosions souterraines à In Ikker, trente-cinq essais complémentaires à Hammoudia, dans la région de Reggane, et cinq expérimentations sur le plutonium dans une zone à In Ikker, située à 30 km de la montagne où ont eu lieu les essais souterrains, selon Dr Ammar Mansouri, chercheur en génie nucléaire.
La première explosion a été réalisée dans la région de Reggane le 13 février 1960, avec une puissance variant entre 60.000 et 70.000 tonnes de T.N.T. Cette bombe est cinq fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, selon les experts.
Ces essais constituent une illustration des crimes les plus abjects ayant caractérisé la politique génocidaire pratiquée par le colonisateur que la France officielle doit pleinement assumer et reconnaître.
A cet égard, il est devenu nécessaire de récupérer les archives de la période coloniale, car elles constituent "l'instrument juridique" permettant de définir le nombre exact des victimes de ces essais, comme l'avait souligné l'avocate Fatima Benbraham. Selon elle, le refus de la France de remettre les archives à l'Algérie et d'ouvrir les dossiers des essais nucléaires est déjà "une preuve incontestable" des crimes perpétrés contre le peuple Algérien en raison de ces essais dont "les plaies demeurent béantes à travers le temps". La France a voulu effacer "définitivement" les traces de ses crimes, en veillant à emporter avec elle la plupart des archives civiles et celles relatives aux essais nucléaires afin d'"échapper aux sanctions", ce qui a compliqué la définition du nombre exacte des victimes, a expliqué Me Benbraham.
Pour l'avocate, il est temps d'"ouvrir ce dossier épineux" et de demander aux autorités françaises de remettre les archives relatives aux essais nucléaires, et de "jeter la lumière sur ces évènements". L'historien, Ammar Rakhila, a rappelé, dans le même sillage, "la responsabilité de la France devant le droit international" en raison des préjudices causés aux populations locales, à l'environnement notamment en ce qui concerne l'équilibre écologique en Algérie. Il a mis l'accent, notamment, sur la nécessité de contraindre la France par "la force de la loi" à assumer entièrement ses responsabilités, y compris en ce qui concerne les déchets radioactifs et leurs impacts négatifs constants sur l'environnement et la santé de l'homme, en proposant "la création d'une instance chargée de l'élaboration d'un dossier intégré sur ces explosions".

NÉCESSITÉ DE LEVER LE CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES DOSSIERS LIÉS AUX ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS

Le caractère confidentiel des dossiers afférents aux essais nucléaires français dans le Sahara algérien "permettra de braquer davantage de lumières sur ces dangereuses explosions et élucider leurs effets catastrophiques sur l'environnement et la population", a souligné Dr Mansouri. Pour lui, il s'agit notamment de permettre aux chercheurs, universitaires et étudiants de s'informer sur ces essais, d'évaluer leurs dégâts et répercussions sur l'environnement, et l'homme.
"Les justifications avancées par la France coloniale sur les modalités de choix de sites de ces essais, admettant que ces endroits ne manifestaient aucun signe de vie humaine, faunistique et floristique, n'est qu'un grand mensonge", a-t-il fait savoir. Il a mis en exergue, dans ce contexte, les effets nucléaires dévastateurs polluants et dangereux sur l'environnement, toute en signalant que les rayons radioactifs dangereux ont atteint des régions lointaines de l'Afrique et de l'Europe.

DES ÉMANATIONS RADIOACTIVES À EFFETS DÉVASTATEURS DEVANT PERDURER POUR DES MILLIERS D'ANNÉE

La France coloniale a mené des essais nucléaires dans des régions sahariennes ouvertes "difficiles à nettoyer des émanations radioactives à effets dévastateurs devant perdurer pour des milliers d'années", a fait observer Kadham El-Abboudi, chercheur en physique nucléaire. Il a expliqué que les matières radioactives constituent des "polluants des plus dangereux sur l'environnement et le climat car contenant un mélange de produits toxiques mortels produisant des dizaines de produits radioactifs dangereux pour la santé et l'environnement". Selon le chercheur, ces essais qui avaient atteint leur apogée au terme de quatre essais menés dans une région saharienne ouverte, représentent en puissance "100 fois plus celle des bombes lancées sur Hiroshima et Nagasaki (Japon), et dont les effets directs ont été relevés dans des lieux lointains de la région Sud de l'Europe et l'océan, en plus des averses porteuses de produits radioactifs enregistrées au Sud du Sahara et des nuages ayant atteint d'autres régions de la planète".
Dans le même cadre, le président de l'association "13 février 1960" de Reggane, Omar El-Hamel, a souligné la nécessité de prendre des mesures pratiques pour éliminer la radioactivité nucléaire induite par les essais nucléaires français, dont les répercussions perdurent encore et sont susceptibles d'hypothéquer et mettre en péril, selon les experts et scientifiques, l'avenir des futures générations, fils du pays". Il a, à ce titre, appelé la partie responsable de cet hécatombe à "hâter" la prise de démarches opérationnelles par le nettoyage de la région des émanations radioactives afin d`y préserver la santé des futures générations, protéger l'environnement en vue d'éradiquer les séquelles que continuent d'endurer l'homme ainsi que la faune et la flore.
L`expert a aussi mis l'accent sur la création de structures médicales spéciales de dépistage des pathologies cancéreuses et de prise en charge des irradiés et malades.

R.N

UNIVERSITÉ BATNA 2

Un nouveau centre de médecine préventive

L'université Batna 2 Chahid Mustapha Ben Boulaid vient de se doter d'un nouveau centre de médecine préventive, a indiqué mardi le directeur de cet établissement d'enseignement supérieur, Hassan Samadi.

"Le nouveau centre de médecine préventive mis en service récemment à la Faculté de biologie, s'est renforcé d'un personnel médical spécialisé et des infirmières", a précisé le même responsable à l'APS.

Le personnel médical assure des examens à tous le staff de l'université de Guelma, (administrateurs, enseignants et étudiants) ainsi que de prendre en charge la communauté universitaire, notamment en matière des premiers secours en cas d'urgence et la chirurgie dentaire, a fait savoir la même source.

Un service a été mobilisé pour l'examen et l'isolement des cas suspects du Coronavirus avec le respect de toutes les mesures préventives, a ajouté M. Samadi, soulignant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des mesures prises pour prévenir contre la propagation de la pandémie en milieu universitaire.

En outre, un numéro de téléphone spécial a été mis à la disposition des étudiants et des professeurs pour contacter le centre en cas de besoin, a fait savoir la même source, soulignant que cette initiative vise à assurer la prévention et le traitement précoce.

A noter que l'université Batna 2, Chahid Mustapha Ben Boulaid, compte actuellement plus de 31.000 étudiants répartis sur cinq facultés et trois instituts.

Brèves

ALGER

Approbation de la réouverture de 17 autres mosquées

Les Services de la wilaya d'Alger ont annoncé, mardi, la réouverture de 17 autres mosquées à travers sept circonscriptions administratives dans le cadre de la levée graduelle du confinement en application du dispositif arrêté par les services du Premier ministère pour la prévention contre la propagation de l'épidémie Covid-19.
Le wali d'Alger, Youcef Cherfa "a approuvé" une liste supplémentaire de 17 mosquées à rouvrir dans sept circonscriptions administratives dans le cadre de la levée graduelle du confinement sanitaire et le respect des mesures de prévention contre la propagation du Coronavirus, indique un communiqué de la wilaya.
Soulignant que cette approbation intervient en réponse à la demande des citoyens de certains quartiers au regard de la densité démographique et de l'éloignement des mosquées visées par la décision de réouverture initiale, les Services de la wilaya d'Alger précisent que les circonscriptions administratives concernées sont Bir Mourad Reis (06 mosquées), Cheraga (03 mosquées), Baraki, Hussein Dey et El Harrach (02 mosquées chacune), Draria et Sidi M'Hamed (01 mosquée chacune).
Le nombre des mosquées rouvertes dans la wilaya d'Alger, depuis le 15 août, passera ainsi à 446 soumises à des consignes de prévention sanitaire rigoureuses.

MÉDÉA

Réception de cinquante autobus pour le transport scolaire

Un quota composé de cinquante autobus, destinés au transport scolaire, a été livré, mardi, aux autorités de la wilaya de Médéa, en prévision de son affectation prochaine à différentes communes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
Financé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ce quota d'autobus "contribuera à renforcer le parc de transport scolaire au niveau de la wilaya, notamment dans les communes enclavées qui enregistrent un déficit en matière de transport scolaire ", a-t-on expliqué.
L'opération d'affectation de ces autobus interviendra "dans les tous prochains jours ", a-t-on affirmé, de sorte a permettre aux communes bénéficiaires de s'organiser, à l'approche de la rentrée scolaire et prendre toutes les dispositions susceptibles de garantir le transport du plus grand nombre possible d'élèves, en particulier ceux issus des villages et hameaux isolés, a-t-on ajouté.

BOUIRA

Des citoyens de Bechloul protestent contre la pollution

Des dizaines de citoyens de la commune de Bechloul à Bouira ont observé mardi un sit-in devant le siège d'une usine algéro-chinoise (Daufin d'Or) spécialisée dans la fabrication d'équipements en aluminium pour protester contre la pollution provenant des rejets et déchets chimiques générés par cette entreprise, a-t-on constaté.

Implantée à l'intérieur de la zone d'activité de Bechloul, "cette unité, située à quelque 200 mètres du centre ville de la commune, dégage des gaz toxiques et déverse ses rejets et déchets chimiques sur un petit Oued qui traverse des habitations. "Tout cela est un danger pour notre santé. Il faut que les autorités interviennent pour trouver une solution à ce problème qui dure depuis plusieurs mois", se sont plaints des citoyens en colère.
Avant d'observer le sit-in, les citoyens ont organisé une marche qui s'est ébranlée depuis la ville de Bechloul jusqu'au siège de la société, qui, selon les protestataires, "exerce sans autorisation d'exploitation". "Il s'agit de notre énième action de protestation, mais les responsables de cette entreprise nous défient et ils ne veulent pas nous entendre", a indiqué un des représentants des citoyens.
Selon les protestataires, cette unité dispose d'une fonderie pour le recyclage des matières premières, ce qui génère des fumées toxiques et néfastes sur la santé des populations riveraines.
"Les citoyens ont raison de protester contre cette pollution. Ils réclament la fermeture ou la délocalisation du four qui génère des fumées", a expliqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bechloul, Ammouche Abdelkader.
Les habitants de la commune protestent aussi contre les déchets rejetés par l'usine et déversés dans l'oued traversant plusieurs localités. "Ces déchets constitue une véritable menace pour notre santé", s'est plaint un groupe de citoyens protestataires.
"Cette entreprise est confrontée à un litige avec la Direction de l'environnement, donc elle doit trouver des solutions à la pollution pour protéger la santé publique et l'environnement aussi", a expliqué, de son côté, le directeur de l'industrie et des mines, Abderrahim Belbaki.
Les responsables de l'association locale "Assameur" qui ont appelé à cette action de protestation, ont affirmé avoir tout fait pour alerter les responsables locaux et les services de la wilaya, sur cette catastrophe écologique qui menace toute la région.
"Les déchets générés par l'usine le Dauphin d'or portent atteinte à l'environnement, et tout le monde peut le constater sur le terrain. Nous, les habitants du village Ichihane, sommes les premiers concernés par cette pollution", s'est plaint le président de l'association Bourouba Hassane.
Un représentant de l'entreprise s'est longuement entretenu avec les protestataires, avant qu'il s'engage à trouver une solution urgente à ce problème dans un délai de 48 heures. "Je comprends bien ce que vous soulevez comme problème, mais donnez nous un délai de 48 heures pour pouvoir voir avec les autres responsables de l'entreprise en vue de tenter de trouver une solution définitive à ce problème", a-t-il dit aux citoyens protestataires.

TÉBESSA

Production prévisionnelle de 1,3 million quintaux de pomme de terre saisonnière

Une production prévisionnelle de l'ordre de 1,3 million quintaux de pomme de terre est attendue dans la wilaya de Tébessa, au titre de l'actuelle campagne de récolte 2019-2020, a indiqué mardi, le directeur local des services agricoles (DSA), Saïd Thamen.
"La campagne de récolte de la production de la pomme de terre lancée depuis plus d'un mois se déroule dans de bonnes conditions et devrait se poursuivre jusqu'a la fin du mois d'octobre prochain", a -t-il dit à l'APS, soulignant que "tous les moyens humains et matériels nécessaires sont mobilisés pour réussir cette campagne.
Un rendement moyen de 550 qx de pomme de terre par hectare est prévu, a fait savoir le même responsable, arguant que le suivi des techniques exigées dans la culture de ce tubercule et le recours à l'irrigation d'appoint ont énormément contribué à atteindre ce résultat.
La même source a déclaré que 2.750 hectares ont été consacrés cette saison à la culture de la pomme de terre , relevant une "régression" de près de 300 ha, comparée à la précédente saison agricole.
Le DSA a expliqué ce recul dans la surface réservée pour la pomme de terre par le déficit enregistré en chambres froides et le problème de commercialisation de ce tubercule auxquels font face les agriculteurs de la filière.
La production de la pomme de terre enregistre depuis quelques années un "développement appréciable" à Tébessa, notamment dans les communes de Ma Labiod et El-Houidjbet, a-t-on précisé , ajoutant que ce développement ouvre "des perspectives prometteuses" d'investissement dans cette filière.
M. Thamen a révélé que la bonne qualité du sol et de la disponibilité d'eau d'irrigation sont les plus importants facteurs qui encouragent cette filière.
La DSA accompagne les agriculteurs investisseurs dans ce domaine durant toutes les étapes de la culture, en organisant des formations et des campagnes de sensibilisation sur les nouveaux mécanismes du soutien agricole accordés par l'Etat, l'utilisation des semences et des engrais subventionnés, ainsi que les méthodes d'irrigations économes et rentables, a-t-on conclu.

ALGER

Plus de 183 tonnes de déchets collectées sur les plages

Les services de l'Etablissement public d'hygiène urbaine et de la protection de l'environnement (EPIC HUPE) a collecté plus de 183 tonnes de déchets à travers 55 plages algéroises autorisées depuis l'ouverture graduelle des plages le 15 août courant, a indiqué mardi un communiqué de la wilaya d'Alger.

Les services de cette entreprise relevant de la wilaya d'Alger ont enregistré, du 15 au 24 août courant, la collecte de 183,13 tonnes de différentes sortes de déchets (ménagers, solides et maritimes).
Le bilan le plus lourd a été enregistré à la circonscription administrative de Zéralda avec 52,21 tonnes de déchets, suivie par Dar El Beida (48,14 tonnes), Rouiba (43,37 tonnes), Bab El Oued (17,83), Chéraga (14,26 tonnes) et Hussein-Dey (7,32 tonnes), a précisé le communiqué.
La HUPE a lancé un programme intense au niveau de 17 plages algéroises visant l'amélioration de l'environnement des plages aux estivants à travers le nettoyage quotidien et la collecte des différentes sortes de déchets, a fait savoir le communiqué, soulignant la collecte de 8 à 10 tonnes quotidiennement.
Par ailleurs, 4000 bennes à ordures ont été mises en place au niveau de 17 communes touristiques et 157 pancartes de sensibilisation aux mesures préventives contre la Covid-19.
Le document a fait état de 336 agents mobilisés durant cette saison estivale pour garantir le bon déroulement du programme de la HUPE qui veille au confort des estivants.

EL TARF (RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021)

Réception prévue d'une vingtaine d'infrastructures éducatives

Une vingtaine d'infrastructures des trois paliers de l'enseignement viendra renforcer les établissements éducatifs de la wilaya d'El Tarf dès la prochaine rentrée scolaire 2020-2021, a-t-on appris mardi auprès de la wilaya.
Il s'agit de deux (02) lycées dont un a été achevé à 100% et l'autre affiche 90 % du taux de travaux prévus à Tarf, de quatre (04) collèges d'enseignement moyen (CEM) dont les travaux de deux sont parachevés, a précisé la même source.
Aussi, six (06) groupements scolaires dont trois achevés et trois sont actuellement à un taux d'avancement des travaux de 80% seront mis en service dès la prochaine rentrée scolaire, aux côtés de six (06) demis-pensionnats, une salle de sport, une

unité de dépistage scolaire (UDS) et deux (02) stades pour la pratique sportive dans les CEM. Lors d'un récent point de presse, le chef de l'exécutif local, Harfouche Benarar, avait affirmé que toutes les dispositions ont été prises pour garantir le bon déroulement de la nouvelle rentrée scolaire qui intervient, cette année, dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire de Covid-19.
Un protocole sanitaire a été approuvé, avait-il affirmé, pour permettre au personnel et aux élèves des différents cycles de l'enseignement de reprendre les cours dans les "meilleures conditions sanitaires possibles."
Sur un autre registre, le wali avait instruit les responsables du secteur d'œuvrer en étroite collaboration avec les collectivités locales pour prendre les mesures qui s'imposent à même de permettre aux candidats au baccalauréat et du BEM, session 2020, de passer les épreuves loin de tout risque de contamination, notamment en assurant la disponibilité des produits de protection et de désinfection (gel et masque) pour éviter d'éventuelles contagions.
Deux réunions ont été dédiées aux préparatifs liés aux prochains examens qui concernent 6.724 candidats aux épreuves du baccalauréat et 7.267 pour le BEM dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on signalé.

Brèves

ORAN (EXAMENS BEM ET BAC)

Début des séances de révision aux candidats

Les élèves candidats aux examens de la session 2020 du BEM et du BAC ont rejoint, mardi, les établissements scolaires des cycles moyen et secondaire de la wilaya d'Oran pour suivre des séances de révision en prévision de ces épreuves, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'éducation. Le responsable du secteur, Slimani Arezki, a présidé au lycée "Zergani Lahcen" d'Es-Sénia, le lancement des séances de révision programmées par le ministère de la tutelle au profit des candidats du BEM et du baccalauréat. A cette occasion, il a mis l'accent sur la nécessité de respecter le protocole préventif imposé par l'actuelle situation sanitaire exceptionnelle. Le même responsable s'est informé du dispositif mis en place notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du protocole préventif sanitaire et l'occupation des classes dont le nombre de candidats ne doit pas dépasser les 15 élèves, conformément aux instructions stipulées dans le protocole préventif sanitaire. Il a également rappelé que le protocole de prévention sanitaire élaboré au niveau de tous les centres d'examen, porte sur la programmation d'opérations de désinfection de toutes les infrastructures de ces centres, la fourniture de masques de protection et de gels hydro-alcoolique , la disposition des tables et des chaises de manière à assurer la distanciation entre les candidats et la mise en place d'affiches à l'entrée de chaque centre sur les méthodes préventives à suivre par tous les candidats.

MASCARA

Recrutement de 85 paramédicaux pour renforcer les établissements de santé

Les établissements de santé de la wilaya de Mascara ont été renforcés de 85 nouveaux paramédicaux, diplômés des instituts publics de formation paramédicale, a-t-on appris, mardi, du directeur de la santé et de la population. Le Dr. Elamri Mohamed a indiqué à l'APS que ses services ont finalisé, la semaine en cours, les formalités de recrutement de 85 agents paramédicaux pour être affectés dans les établissements de santé de la wilaya, notamment les hôpitaux et les structures de proximité. Selon la même source, cette nouvelle promotion de paramédicaux recrutés comprend 59 infirmiers de santé publique, 15 laborantins et 11 manipulateurs d'appareils de radiologie, en attendant la réception des P-V de fin d'études des diplômés des autres spécialités en vue de leur recrutement. Les établissements de santé de la wilaya de Mascara ont connu, ces dernières années, un manque de paramédicaux, en raison de la sortie en retraite de nombreux membres de ce corps médical, a-t-on rappelé.

Affaire Lionel Messi : Le FC Barcelone sort enfin du silence

C'est l'affaire qui secoue le monde du football. Lionel Messi souhaite quitter le FC Barcelone. L'Argentin est fatigué de sa direction, qu'il juge incompétente et incapable de mettre en place un projet sportif cohérent. Certaines décisions comme celles de se séparer d'Ernesto Valverde et de vouloir mettre Luis Suarez à la porte maintenant ont également du mal à passer. Mais surtout, on attendait enfin une communication officielle venant du club catalan. Jusqu'ici, la direction barcelonaise était effectivement très discrète.

Elle était attendue au tournant ce matin, alors que le club présentait Francisco Trincão aux médias et aux supporters. Si Josep Maria Bartomeu était présent pour accueillir le jeune portugais, il n'a pas participé à la conférence de presse et c'est Ramon Planes, qui était le bras droit d'Eric Abidal, qui s'est exprimé au sujet de Messi. « Ronald Koeman, le président et moi devons penser à Lionel Messi pour le futur du Barça, construire l'avenir du club, c'est ce qu'on fait aujourd'hui. Construire un nouveau cycle de succès avec le meilleur joueur du monde et de l'histoire. Notre idée est de construire l'équipe autour de Messi », a-t-il d'abord lancé.

Le dialogue comme solution

« Nous n'envisageons aucun départ de Messi d'un point de vue contractuel, on veut qu'il reste, il faut le respecter. L'avenir sera positif pour nous, on parle d'un projet avec de jeunes joueurs mais aussi des joueurs d'expérience comme Leo. On reste dans cette idée, Messi nous a donné beaucoup, on lui a beaucoup donné, je le dis en tant que fan du Barça, les gens voient que le mariage entre les grands clubs et les grands joueurs, dans ce cas Messi et le Barça, apporte du succès. On doit lutter pour continuer de gagner. On parle beaucoup en interne, je comprends que ça soit une info importante, mais ce qu'on doit essayer c'est de travailler pour trouver la meilleure solution pour le Barça et pour Leo », a ensuite rajouté le secrétaire technique catalan, confirmant que les dirigeants barcelonais espèrent convaincre l'Argentin via le dialogue.

Il a cependant refusé de dévoiler plus de détails sur les conversations entre les deux parties : « on ne peut pas parler de guerre entre Messi et le Barça publiquement, aucune des 2 parties ne mérite ça, on travaille beaucoup et on continuera de le faire pour construire un Barça vainqueur. Une division chez les dirigeants autour de Messi ? C'est une réponse facile, il n'y a aucune division, toute personne qui comprend un peu le foot veut garder Messi. C'est un plaisir de l'avoir, c'est un vainqueur, comme le Barça est un club vainqueur. Je comprends votre inquiétude au sujet de cette info (le fait que Messi puisse sécher la reprise, NDLR), je la respecte, mais toute communication entre les parties doit rester privée. Cela ne nous a pas été transmis, mais quoi qu'il arrive, on ne va pas parler de ces choses en public par respect pour Messi et le Barça. Il faut parler entre nous, c'est notre plan, on s'efforcera pour ça ». De quoi rassurer les fans du Barça ? Pas sûr...

Brèves

ITALIE

L'espagnol Pedro Rodriguez signe à la Roma pour trois ans

L'attaquant espagnol Pedro Rodriguez, arrivé en fin de contrat à Chelsea après cinq ans dans le club londonien, a signé mardi un contrat de trois ans avec l'AS Roma. Vainqueur de la Coupe du monde 2019 puis de l'Euro-2012 avec la Roja, Pedro est la première recrue de la Roma cet été. "Je suis ravi d'être ici et excité par le défi à relever", a-t-il réagi. Ancien attaquant de Barcelone, avant Chelsea, Pedro a remporté 25 trophées majeurs pendant sa carrière, y compris la Ligue des champions, la Ligue Europa, la Premier League, la Coupe d'Angleterre et la Liga, entre autres. Il a aussi disputé 65 matches en sélection espagnole, marquant 17 buts. "C'est un privilège pour nous d'accueillir un joueur de la qualité de Pedro dans la famille de la Roma", a expliqué le directeur général du club italien, Guido Fienga. La Roma vient de terminer 5e en Serie A et reprendra la compétition le 19 septembre.

R.S

ITALIE

Antonio Conte reste l'entraîneur de l'Inter Milan

Antonio Conte, qui avait laissé plané le doute sur son avenir, reste l'entraîneur de l'Inter Milan la saison prochaine, a annoncé mardi le club italien après une réunion de crise avec la direction. "Le club et Antonio Conte ont eu une réunion constructive au sujet de la continuité et de la stratégie, au cours de laquelle les deux parties ont posé les bases pour continuer à travailler ensemble", a déclaré l'Inter, 2e de la dernière saison en Italie, dans un communiqué. Conte, 51 ans, avait laissé entendre qu'il pourrait quitter le club lombard après seulement une saison après la défaite du club italien en finale de l'Europa League vendredi contre Séville (3-2). "On va rentrer à Milan, prendre quelques jours de vacances et on va se rencontrer et on fera un examen de la saison, de tout, de façon sereine. On essaiera de planifier l'avenir de l'Inter, avec ou sans moi", avait lâché l'entraîneur au micro de Sky Sport. "Cela a été une saison très difficile, de tous les points de vue, on prendra la meilleure décision pour le bien de l'Inter", avait-il ajouté. L'entraîneur italien avait été recruté l'an dernier pour relancer le club qui n'a plus rien gagné depuis 2011.

R.S

FOOT/ YOUTH LEAGUE

Le Real bat Benfica 3-2 et remporte le trophée

Le Real Madrid s'est adjugé la Youth League,compétition opposant les équipes des moins de 19 ans des clubs engagés cette saison en Ligue des champions et champions nationaux de la catégorie, en dominant mardi à Nyon (Suisse) Benfica (3-2).
Le Real, qui avait sorti la Juventus, l'Inter puis Salzbourg, remporte ainsi pour la première fois cette compétition de football, créée en 2013 et qui ne sourit pas pour le moment à Benfica, dont c'est la troisième finale perdue.
Les Madrilènes, entraînés par Raul, l'ancienne gloire de la Casa Blanca, pensaient avoir fait le plus dur en première mi-temps avec un but de Pablo (26e) et un contre-son-camp à la 45e d'Henrique Jocú.
Nullement découragés, les Portugais sont revenus à 2-1, puis à 3-2 grâce au doublé de Goncalo Ramos (49e, 58e) entrecoupé d'un but de Miguel Guttierez pour les Madrilènes.
Les Benfiquistes, qui ont eu la possession durant tout le match, auraient même pu recoller au score si Tiago Dantas n'avait pas raté son pénalty à la 68e.

R.S

FOOT/LIGUE DES NATIONS

L'Allemagne sans les héros bavarois

L'Allemagne jouera ses matches de Ligue des nations de septembre sans ses héros bavarois, laissés au repos après leur sacre en C1, et avec trois nouveaux visages, a annoncé mardi le sélectionneur Joachim Loöw.

"Ma priorité est l'Euro l'année prochaine car je sais combien d'énergie cela demande, c'est pourquoi j'ai décidé de ne pas convoquer les joueurs du Bayern ou de Leipzig", a-t-il expliqué.
Face à l'Espagne, le 3 septembre à Stuttgart, puis à la Suisse trois jours plus tard à Bâle, n'apparaîtront donc pas les titulaires bavarois Manuel Neuer (capitaine), Joshua Kimmich, Serge Gnabry et Leon Goretzka, vainqueurs (1-0) de la finale de C1 face au PSG.
Il en va de même pour les deux arrières latéraux du RB Leipzig, Marcel Halstenberg et Lukas Klostermann, éliminés en demi-finale de la Ligue des champions par le club parisien.
En revanche, Niklas Süle (Bayern), Julian Draxler et Thilo Kehrer (PSG), pas toujours titulaires ces dernières semaines, ont bien été convoqués, tout comme la nouvelle recrue de Munich, Leroy Sané, qui n'était pas qualifiée pour le tournoi à Lisbonne.
"Draxler et Kehrer font partie du lot car ils sortent d'une longue pause en France où le foot s'était arrêté et ont besoin de retrouver du rythme", s'est justifié Loöw.
Interrogé sur les cas délicats de Jérôme Boateng et Thomas Müller, tous deux écartés de l'équipe d'Allemagne après le naufrage au Mondial russe mais qui sortent d'une saison pleine avec le Bayern, il a refusé de leur ouvrir à nouveau la porte.

"Ce sont des joueurs exceptionnels mais nous avons décidé après la Coupe du monde de miser sur de nouveaux joueurs en leur donnant la possibilité de se développer. Mon rôle est de regarder vers l'avenir", a-t-il expliqué. Parmi les nouvelles têtes convoquées figurent l'arrière gauche Robin Gosens, 26 ans, qui sort d'une belle saison avec l'Atalanta Bergame ou encore le milieu de Gladbach Florian Neuhaus, 23 ans. Le gardien d'Hoffenheim, Oliver Baumann, profite lui de sa première sélection à 30 ans en raison des absences conjuguées de Neuer (repos) et Marc-André ter Stegen qui va subir une opération du genou.

R.S

EQUIPE NATIONALE D'ANGLETERRE

Harry Maguire ne jouera pas les deux prochains matches

Le capitaine de Manchester United Harry Maguire condamné en Grèce à 21 mois de prison avec sursis après une altercation, ne jouera pas les deux prochains matches de l'Angleterre
contre l'Islande et le Danemark, a annoncé mardi le sélectionneur Gareth Southgate.
Maguire a déjà annoncé qu'il ferait appel de cette sanction après une dispute dans une boîte de nuit de Mykonos. Il faisait partie d'un groupe de 24 joueurs sélectionnés, annoncés il y a quelques heures, soit juste avant la décision de la justice grecque.
Peu après l'annonce du verdict par la justice grecque, la Fédération anglaise de football (FA) a annoncé qu'elle retirait Maguire de la liste des joueurs sélectionnés en début d'après-midi par Gareth Southgate pour les prochains matches de septembre, en Ligue des nations, contre le Danemark et l'Islande.
A un an de l'Euro, et après une première saison mitigée à Manchester United qui l'avait recruté il y a un an contre 87 M EUR - faisant de lui le défenseur le plus cher du monde - Maguire pourrait regretter longtemps son été 2020 dans les îles grecques.
En vacances à Mykonos, l'international anglais avait été arrêté dans la nuit de jeudi à vendredi dernier avec son frère et un ami après une bagarre avec des touristes dans une boîte de nuit, suivie d'une altercation avec des policiers grecs en civil.

R.S

ESPAGNE

Lionel Messi souhaite "unilatéralement" résilier son contrat

Lionel Messi (33 ans), en contrat jusqu'au 30 juin 2021 avec le Barça, a communiqué au club via fax qu'il souhaite "unilatéralement" résilier son contrat, a confirmé à la presse une source au sein du club catalan mardi.
Les avocats du joueur ont fait parvenir au club un fax dans lequel ils annoncent la volonté de Messi de résilier son contrat unilatéralement, en vertu de la clause qui a expiré le 10 juin dernier, mais le club considère que son contrat est encore valide jusqu'au 30 juin 2021, a indiqué cette source citée par l'AFP.
"En principe, cette clause expirait le 10 juin, mais le caractère atypique de cette saison coupée par le coronavirus a ouvert la voie pour que Messi demande à être libéré de son contrat dès maintenant. Il s'agit d'un premier pas vers l'ouverture d'une négociation pour son départ, sur la base de sa clause de libération qui s'élève à 700 millions d'euros", a précisé Marca, le journal le plus vendu d'Espagne mardi soir.
D'après la presse sportive espagnole, Messi s'est réuni avec le nouvel entraîneur du Barça Ronald Koeman la semaine dernière, et lui aurait indiqué qu'il se voyait "plus à l'extérieur qu'à l'intérieur" du club. "La fin de la glorieuse ère de Leo Messi à Barcelone semble être proche.
Après l'arrivée de (l'entraîneur) Ronald Koeman, ce qui ressemble à un départ de son ami Luis Suarez et une fin de saison difficile et tourmentée, Leo Messi a communiqué ce mardi au FC Barcelone dans un fax son intention d'abandonner le club", a souligné la radio espagnole Once.
Cette "bombe totale", comme l'a qualifiée le principal journal sportif argentin Olé, intervient onze jours après la terrible déroute du Barça 8-2 contre le Bayern Munich en quart de finale de la Ligue des champions au terme d'une saison catastrophique, qui a lancé une révolution au sein du club catalan.
Dans la foulée, l'entraîneur Quique Setién a été limogé, remplacé par Ronald Koeman. Ce dernier aurait, selon la presse spécialisée catalane, communiqué à l'attaquant uruguayen et grand ami de Messi Luis Suarez qu'il ne comptait pas sur lui pour la saison prochaine, à l'instar d'autres cadres du Barça comme Arturo Vidal, Ivan Rakitic et Samuel Umtiti.

R.S

SID ALI KHALDI (MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS)

La reprise "continuera à se faire de manière progressive"

La reprise des activités sportives "continuera à se faire de manière progressive" a indiqué mardi le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Sid Ali Khaldi, en marge d'une réunion présidée à Alger, dans le cadre d'un échange d'expériences avec d'autres pays africains, dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19).

"Comme premier pas, nous avons autorisé les athlètes d'élite à reprendre leurs activités, pour préparer les importantes échéances internationales par lesquelles ils sont concernés, notamment, les JO-2020 à Tokyo (repoussés à 2021) et les JM-2021 (reportés à 2022)" a indiqué Sid Ali Khaldi.
Depuis peu, et comme deuxième pas dans cette perspective de reprise, la tutelle a décidé de "lever les mesures de suspension des activités statutaires des structures d'organisation et d'animation sportive", ce qui permettra aux Clubs, aux Ligues et aux Fédérations sportives de tenir enfin leurs Assemblée générales de l'exercice 2019.
"Bien entendu, les mesures préventives, telles qu'énumérées par la Commission nationale de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et le Centre national de médecine du sport doivent être scrupuleusement respectées" pendant la tenue de ces assemblées, a encore tenu à rappeler la tutelle. Il y a environ une dizaine de jours, la Direction générale des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports avait entamé une série de discussions avec les différentes fédérations sportives, dont celle du football, en vue de la reprise des entrainements.
A travers cette démarche, initiée par le ministre Sid Ali Khaldi, le MJS voulait prendre le dossier à temps, en attendant le feu vert des autorités compétentes pour la reprise des activités sportives, et la réouverture des différentes installations sportives (stades, salles OMS, piscines ...). L'ensemble des compétitions sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier, en raison du Covid-19.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 (CS CONSTANTINE)

Zaâlani prolonge son contrat jusqu'en 2022

Le défenseur du CS Constantine Nacreddine Zaâlani, en fin de contrat, a prolongé pour deux saisons son bail le liant avec le pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé le club de l'Est mardi.
"J'ai reçu des contacts de l'étranger que j'ai étudié. En Algérie, je me suis engagé à rester au CSC dans le cas où je n'irai pas ailleurs, ce qui est aujourd'hui chose faite. Désormais, je vais continuer à travailler et donner le meilleur de moi-même, pour permettre à l'équipe de réaliser une belle saison sous la houlette de Amrani, qui connaît assez bien la maison", a réagi le joueur peu après la prolongation de son contrat.
Considéré comme l'un des tauliers de la formation constantinoise, Zaâlani (28 ans), avait rejoint le CSC en 2016 en provenance du RC Arbaâ (Ligue 2/ Algérie).
Le natif de Guelma imite ainsi deux autres cadres qui ont prolongé leur bail, il s'agit du défenseur Yacine Salhi et du milieu de terrain Fouad Haddad.
Outre l'objectif de préserver l'ossature de l'équipe, le CSC a entamé le marché des transferts en force, en assurant jusque-là les services de quatre nouveaux joueurs : les défenseurs Idir Mokeddem et Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), l'attaquant Fayek Amrane (CA Batna), et le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran).
Pour rappel, le CSC a enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour deux ans. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion en 2018, avant de rejoindre le CR Belouizdad puis Difaâ Hassani d'El-Jadida (Maroc).
Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, suspendue en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du CR Belouizdad, désigné "à titre exceptionnel" champion d'Algérie.

R.S

LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE JUDO

Les portes sont ouvertes aux athlètes issus de l'émigration

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé hier avoir décidé d'ouvrir les portes de ses différentes sélections nationales aux athlètes algériens issus de l'émigration ou établis à l'étranger.
"Les judokas algériens issus de l'émigration ou établis à l'étranger, qui désirent défendre les couleurs de leur pays peuvent désormais y parvenir. Il leur suffit de faire part de leur volonté à Abdelkrim Rouibet, le responsable chargé du judo algérien en Europe.", a indiqué la FAJ dans un bref communiqué, diffusé sur les réseaux sociaux.
En effet, même s'ils sont établis à l'étranger, les sportifs algériens ont le droit de défendre les couleurs de leur pays, et sont donc potentiellement sélectionnables dans les différentes équipes nationales, précise la même source.
D'autres disciplines sportives, comme le football, la natation, l'escrime, la gymnastique, ont déjà ouvert leurs portes à des athlètes algériens issus de l'émigration, et ces derniers ont été à la hauteur de la confiance placée en eux, en représentant dignement les couleurs de leur pays.
M.Rouibet est lui aussi établi en France, plus précisément à Sartrouville, d'où il se chargera de recevoir les athlètes désireux de représenter leur pays lors des prochaines manifestations sportives. Jusque-là, les différentes sélections algériennes de judo étaient composées exclusivement d'athlètes nés et formés en Algérie.

R.S

Brèves

ATHLÉTISME

Boudjemaa Zenia, premier mesureur international algérien

Le juge-arbitre régional Boudjemaa Zenia est devenu le premier mesureur international algérien, après son succès à un examen de graduation, passé en début d'année, en France, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).
Cet examen, organisé par l'Association des marathons internationaux et des courses sur route (AIMS), Zenia l'avait passé au mois de février dernier, à Amiens, et les résultats de son succès ont été révélés dernièrement. Juge-arbitre relevant de la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA), Zenia a travaillé dur pendant six ans pour arriver à décrocher ce Grade "B" des mesureurs internationaux.
En effet, son parcours du combattant avait commencé par une formation de mesureur de course sur route, le 7 novembre 2014, en marge du semi-marathon de Bejaia. Une formation encadrée par Jean Mari Grall, un expert AIMS / World-Athletics. "Je suis très fier d'obtenir ce grade et je me mets entièrement au service de l'athlétisme algérien.", a déclaré Zenia au site officiel de la FAA, juste après sa graduation.
Plein d'ambition, le juge-arbitre de la LAA a ajouté qu'il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, puisqu'il compte déjà passer à une étape supérieure, en obtenant le Grade "A".

R.S

ESPAGNE

Motion de censure contre la direction du Barça

Une motion de censure a été déposée par un entrepreneur contre la direction du Barça présidée par Josep Bartomeu, au lendemain de la demande de départ de Lionel Messi. "Je viens de déposer une demande écrite pour solliciter un vote de censure contre Josep Maria Bartomeu et toute sa direction. Ils ne peuvent être une minute de plus à la tête du club", a écrit Jordi Farré, sur son compte Twitter. Ce candidat déclaré à la présidence du club - qui appartient à ses supporters abonnés - avait jugé mardi dans un communiqué que l'annonce par Lionel Messi de sa volonté de quitter le Barça était " une preuve de plus du désordre" au sein du club. Un appel circule par ailleurs sur les réseaux sociaux pour demander aux supporters mécontents de se rassembler à 19h00 (18h00 heures algériennes) afin de demander la démission de Bartomeu.
Une petite centaine d'entre eux s'était déjà rassemblée mardi soir sous les fenêtres du bureau du très critiqué président tant l'annonce de Lionel Messi avait provoqué un séisme. Encore sous contrat avec le FC Barcelone jusqu'au 30 juin 2021, la star de 33 ans a communiqué au club par courrier recommandé qu'il souhaitait " unilatéralement " résilier son contrat.

R.S

MAROC

Cinq matches du championnat reportés

Cinq matches du championnat de football marocain, prévus mardi et mercredi, ont été reportés à cause d'une montée de cas de contamination au coronavirus parmi les joueurs, a annoncé mardi la Ligue marocaine de football. Ces rencontres, dont le fameux derby de Casablanca opposant les deux rivaux historiques, le Wydad et le Raja, ont été reprogrammées à une date non précisée après la "contamination de plusieurs joueurs et par conséquent leur confinement selon le protocole sanitaire mis en place", selon la Ligue. Celle-ci n'a pas précisé le nombre de joueurs testés positifs, alors que la presse locale a recensé plus d'une centaine de footballeurs contaminés dans différentes divisions. Mi-août, trois matches de la Botola, le championnat de première division, avaient déjà été reportés pour les mêmes raisons.
Le championnat marocain a repris fin juillet après quatre mois d'interruption liée à l'état d'urgence sanitaire décrété mi-mars pour freiner la contagion.
Les rencontres se déroulent sans public et tous les joueurs ont théoriquement passé des tests de dépistage avant la reprise. Les cafés n'ont plus le droit de diffuser les matches depuis quelques semaines pour éviter les rassemblements de fans en terrasse ou à l'intérieur.

R.S

Brèves

BURKINA FASO

Les élections seront validées sans forcément se tenir dans tout le pays

L'Assemblée nationale du Burkina Faso a procédé, mardi, à l'amendement du Code électoral de telle sorte que les scrutins présidentiel et législatif, prévus en novembre, soient validés même s'ils ne peuvent pas se tenir sur tout le territoire burkinabé.
"En cas de force majeure ou de circonstance exceptionnelle entraînant l'impossibilité d'organiser les élections sur une partie du territoire national, l'élection est validée sur la base de la partie non affectée par la force majeure ou la circonstance exceptionnelle", selon le nouveau code électoral.
"Cela va nous permettre d'avoir des élections apaisées à travers des instruments juridiques qui protègent le scrutin et les résultats qui vont en sortir", a réagi le ministre de l'administration territoriale, Siméon Sawadogo.
Lors de la révision des listes électorales, une partie de 7% du territoire national n'a pas été couverte par les organes de la commission électorale nationale indépendante (CENI) en raison de la menace sécuritaire, selon des chiffres officiels.
Le Burkina Faso qui organise des élections législatives et présidentielle le 22 novembre, est confronté depuis 2015 à des violences terroristes, ponctuées de conflits intercommunautaires, qui ont fait au moins 1.100 morts et contraint près d'un million de personnes à fuir leurs foyers.

TURQUIE-GRÈCE

Ankara prête au dialogue avec Athènes sans "conditions préalables"

La Turquie a annoncé mardi être prête au dialogue avec la Grèce sans "conditions préalables" à propos du différend qui oppose les deux alliés de l'Otan sur la recherche d'hydrocarbures en Méditerranée orientale.
"La Turquie est prête à un dialogue sans conditions préalables pour un partage équitable", a déclaré mardi le ministre turc des Affaires étrangères Mevlut Cavusoglu lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue allemand Heiko Maas à Ankara. "Mais ce n'est pas possible si la Grèce impose des préconditions", a-t-il ajouté. L'Allemagne, qui assure la présidence tournante de l'UE, s'est engagée dans un effort de médiation afin d'apaiser les tensions entre la Grèce et la Turquie dont les recherches d'hydrocarbures menées unilatéralement ont provoqué une crise régionale.
La découverte ces dernières années d'importants gisements gaziers en Méditerranée orientale a aiguisé l'appétit des pays riverains et suscité des tensions entre Ankara et Athènes, qui se disputent certaines zones maritimes.
La visite du chef de la diplomatie allemande d'abord à Athènes et ensuite à Ankara mardi est intervenue le jour même d'exercices militaires rivaux organisés par les deux pays en Méditerranée orientale.
Heiko Maas a affirmé à Ankara que la situation entre la Turquie et la Grèce était à un point "très critique".

DÉFENSE

Un avion espion américain pénètre dans une zone militaire chinoise

Un avion espion américain a pénétré dans une zone d'exclusion aérienne que l'armée chinoise utilise pour mener des exercices militaires à tir réel, rapporte mardi l'agence de presse Chine nouvelle.
Le survol par cet avion de reconnaissance U2 de cette zone située dans le nord de la Chine viole les règles de sécurité en vigueur entre les deux pays, affirme l'agence, qui cite le porte-parole du ministère de la Défense.
L'action américaine aurait facilement pu conduire à des erreurs de jugement et même à des accidents, poursuit Chine nouvelle, qui qualifie la décision américaine de "provocation évidente".
"La Chine s'oppose fermement à ces actions provocatrices et a engagé solennellement des démarches auprès des Etats-Unis", ajoute l'agence de presse.
L'ire des autorités chinoises survient dans un contexte de fortes tensions entre Washington et Pékin qui s'affrontent sur les questions militaires, commerciales et politiques. Les forces navales américaines conduisent régulièrement des opérations près de Taïwan et en mer Chine méridionale, contestant les revendications territoriales de la Chine dans la région.

SYRIE

Une patrouille conjointe turco-russe touchée par une explosion

Une explosion a touché mardi le convoi d'une patrouille militaire conjointe turco-russe dans la province d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie, a annoncé le ministère turc de la Défense.
"Un véhicule du convoi a été légèrement endommagé par une explosion lors de la 26e patrouille terrestre conjointe sur l'autoroute M4 à Idlib, qui se déroulait dans le cadre du protocole turco-russe du 5 mars", a précisé le ministère sur Twitter.
Le 5 mars, la Turquie et la Russie ont conclu un accord pour maintenir un cessez-le-feu temporaire sur "toutes les opérations militaires le long de la ligne de contact dans la zone de désescalade d'Idlib" et ont envisagé la création d'un couloir de sécurité à 6 km au nord et 6 km au sud de l'autoroute M4, après que près de 60 soldats turcs eurent été tués dans le cadre de l'escalade des tensions entre les troupes syriennes et turques dans la région.
L'autoroute M4, une artère majeure située à environ 30 km de la frontière sud de la Turquie, relie Alep à Lattaquié en Syrie.
Les patrouilles conjointes turco-russes ont commencé le 15 mars le long de l'autoroute dans le cadre de l'accord.

CÔTE D'IVOIRE/ PRÉSIDENTIELLE

L'ex-président Gbagbo radié des listes électorales

La justice ivoirienne a confirmé la radiation des listes électorales de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo par la Commission électorale indépendante (CEI), ont indiqué des médias citant son avocat .
"Le président du tribunal a entériné la décision de radiation du président Laurent Gbagbo de la liste électorale. C'est un non définitif, il n'y a plus de recours au plan national", a affirmé l'avocat de M. Gbagbo, Me Claude Mentenon, cité par l'agence AFP.
L'ancien président mais aussi l'ancien chef rebelle et ex-Premier ministre Guillaume Soro, l'ex-chef des Jeunes patriotes, Charles Blé Goudé, et l'opposant Akossi Bendjo, ancien maire du quartier du Plateau à Abidjan, contestaient leur absence des listes électorales affichées dans les bureaux de vote début août.
Des proches de Soro, qui se dit candidat à la présidentielle du 31 octobre bien qu'il vive en exil en France, ont contesté la décision devant le tribunal de Korhogo mais attendent toujours une réponse, a-t-on appris auprès de son entourage. Les quatre hommes, qui vivent à l'étranger, ont tous été condamnés par la justice ivoirienne.

ORGANISATION DE LA FRANCOPHONIE

Le Mali suspend après le changement anticonstitutionnel de gouvernement

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a suspendu mardi le Mali de ses instances après le changement anticonstitutionnel de gouvernement du 18 août à Bamako, tandis que les auteurs du changement poursuivaient leurs prises de contact avec les représentants des partenaires de ce pays allié dans le combat contre le terrorisme.
Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF), réuni en session extraordinaire en visioconférence, a "décidé de prononcer la suspension de la République du Mali de la Francophonie tout en maintenant les actions de coopération bénéficiant directement aux populations civiles, ainsi que celles concourant au rétablissement de la démocratie", indique l'organisation dans un communiqué.
L'organisation appelle à la libération du président Ibrahim Boubacar Keïta, renversé le 18 août et retenu depuis, "ainsi qu'à la mise en place, dans les meilleurs délais, d'un gouvernement de transition conduit par une autorité civile". Le communiqué exprime l'intention d'envoyer dans les prochains jours une délégation de haut niveau à Bamako afin d'évaluer la situation.
Des militaires ont renversé le 18 août M. Keïta, à la tête depuis 2013 de ce pays plongé depuis des années dans une crise sécuritaire, politique et économique qui alarme la communauté internationale. Les auteurs du changement ont promis de restituer le pouvoir aux civils dans un délai non-précisé.

NATIONS UNIES

Nouveau désaveu pour les Etats-Unis sur l'Iran

Les Etats-Unis ont essuyé mardi un nouveau désaveu à l'ONU dans leur volonté de voir rétablir des sanctions internationales contre l'Iran, la présidence du Conseil de sécurité affirmant ne "pas être en mesure" de prendre une décision pour concrétiser cet objectif.

Assurée en août par l'Indonésie, la présidence du Conseil n'est "pas en mesure de décider d'une nouvelle action" pour faire droit à la demande américaine, a déclaré l'ambassadeur indonésien, Dian Triansyah Djani.
Lors d'une visioconférence consacrée au Moyen-Orient, il a avancé comme raison principale l'absence de consensus au sein de l'instance suprême onusienne sur la démarche de Washington.
Dans la foulée d'une notification la semaine dernière des Etats-Unis à l'ONU visant à rétablir des sanctions internationales contre Téhéran, 13 membres du Conseil de sécurité sur 15 avaient écrit à la présidence indonésienne pour rejeter sa validité.
Selon ces pays, Washington, ne faisant plus partie depuis 2018 de l'accord nucléaire conclu en 2015 avec Téhéran, n'a pas de base légale pour déclencher à l'ONU un retour de sanctions internationales via ce pacte.
Cette notification "n'a pas eu lieu pour nous", indique un diplomate d'un des 13 pays en question, cité par l'agence AFP.
Dans leur démarche, "les Etats-Unis sont seuls" et "leur but final est de détruire l'accord nucléaire alors qu'ils ont déjà imposé des sanctions (nationales) à l'Iran", ajoute-t-il.
"La saisine de l'ONU par les Etats-Unis a été jugée illégale par 13 membres du Conseil de sécurité. Normalement le sujet est clos", renchérit un ambassadeur, également sous couvert d'anonymat.
Mais les Etats-Unis ne s'avouent pas vaincus.
"En vertu de la résolution 2231" ayant entériné l'accord nucléaire de 2015, "nous sommes en droit de déclencher" le retour de sanctions internationales et gardons la "ferme intention de le faire en l'absence de courage et de clarté morale du Conseil", a asséné l'ambassadrice américaine à l'ONU, Kelly Craft.
En vertu de l'accord de 2015, une notification de violation de ses engagements par l'Iran doit en principe être suivie d'une proposition de résolution par la présidence du Conseil de sécurité.
La mise à l'écart de cette option par l'Indonésie a été saluée mardi par plusieurs membres du Conseil.
Selon des diplomates, Washington pourrait aller jusqu'à déposer son propre projet de résolution, ouvrant la voie à encore davantage de confusion. Dans ce cas, estime un ambassadeur, ses opposants au Conseil pourraient aller jusqu'à ne pas participer au vote.

R.I

MALI

Report d'un sommet extraordinaire de la Cédéao

Un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), initialement prévu hier pour discuter de la situation au Mali a été reportée à jeudi ou vendredi, ont rapporté des médias citant une source au ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.
Ce report d'un ou deux jours devrait permettre aux dirigeants ouest-africains de "mieux étudier" le rapport du médiateur Goodluck Jonathan suite aux discussions qu'il a eues avec des militaires mutins qui ont opéré la semaine passée un changement anticonstitutionnel de gouvernement, ayant abouti à la démission forcée du président Ibrahim Boubacar Keïta, a précisé la même source.
L'équipe de médiation, conduite par l'ancien président nigérian, a eu des discussions "intenses" avec les membres du "Comité national pour le salut du peuple" (CNSP) pendant trois jours, à l'issue desquels, les deux parties se sont réjouies "des avancées significatives", selon des sources de la Cédéao.
Les chefs d'Etat ouest-africains doivent se "concerter" et "décider" en fonction des résultats obtenus à Bamako de "renforcer ou d'alléger les mesures" qu'ils ont pris après la démission forcée du président Boubaker Keita.
Dans ce contexte, les militaires mutins disent attendre la Cédéao qu'elle lève les sanctions annoncées le 20 août: "C'est le peuple qui va beaucoup plus souffrir (des) sanctions", a dit dans ce sens un "porte-parole" des militaires. En réponse, le ministre des Affaires étrangères du Niger, Kalla Ankourao, membre de la mission ouest-africaine, a souligné que "chacun a déjà fait un pas et nous avons dit que nous nous donnions le temps, 24 heures, 48 heures, de part et d'autre, et nous restons en contact pour régler cela", a-t-il dit, cité par des médias.
Les chefs d'Etat de la Cédéao avaient annoncé le 20 août, dans la foulée du changement anticonstitutionnel au Mali, la fermeture des frontières des Etats membres de l'organisation avec le pays. Ils ont décidé l'arrêt de tous les flux financiers et commerciaux, sauf les produits de première nécessité ou de lutte contre la pandémie de Covid-19. De plus, ils avaient exigé, avec effet "immédiat", le retour à la Constitution et le rétablissement du président Keïta dans ses fonctions.
A la demande de la mission de la Cédéao, les militaires mutins ont "accepté" que le président "IBK" quitte le pays pour des examens médicaux, la Cédéao "garantissant" son retour au pays, d'après les médias maliens qui citent le "Colonel-major Ismaël Wagué, porte-parole du CNSP".

R.I

SREBRENICA

Le général Mladic a "personnellement supervisé" le massacre

Les procureurs du tribunal international de La Haye ont exhorté mercredi les juges de l'ONU à confirmer la condamnation pour "génocide" de l'ancien chef militaire serbe de Bosnie Ratko Mladic, précisant qu'il avait "personnellement supervisé" le massacre de Srebrenica en 1995.
L'ancien général, surnommé le "boucher de Bosnie" a eu recours au "génocide, à l'extermination et au meurtre pour vider Srebrenica, en principe zone protégée par l'ONU, de ses habitants croates et musulmans dans le cadre de la tentative de constituer un état exclusivement serbe", a annoncé la procureure Lauren Baig.
"Mladic était en charge de l'opération Srebrenica. Srebrenica était l'opération de Mladic. Et le tribunal a eu raison de conclure qu'il était responsable de ces crimes", a déclaré la procureure.
"Il a utilisé les forces qui étaient sous son commandement pour exécuter des milliers d'hommes et de garçons", a-t-elle précisé. Le général serbe "a supervisé personnellement" la prise de Srebrenica, a assuré le parquet.
Lauren Baig a souligné également que Mladic avait effectué une "marche de la victoire" dans Srebrenica après que ses forces s'en étaient emparées le 11 juillet 1995.
Les victimes "ont été exécutées par douzaines, par centaines puis finalement par milliers, par balles ou par grenades, malgré leur statut de civils, pour la simple raison qu'ils étaient musulmans", a-t-elle ajouté. Mladic a été "la clef du succès de cette opération", a-t-elle plaidé.
"Non seulement il était présent et donnait les ordres (...) mais il a également joué un rôle crucial pour empêcher la communauté internationale d'intervenir". Pour tenter de dissimuler le crime après que des fosses communes eurent été découvertes en 1995, Mladic a ordonné à ses forces de déterrer d'autres fosses et de déplacer les restes humains, "mélangeant des parties de corps de victimes", a souligné la procureure.
Environ 25.000 civils, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont été forcés de monter dans des bus et ont quitté Srebrenica, en dépit de la présence de casques bleus néerlandais dans la zone. Ratko Mladic pourra prendre la parole pendant dix minutes mercredi devant les juges du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux (MTPI).
Ses avocats ont demandé mardi au tribunal d'annuler sa condamnation, affirmant que "l'accusation de génocide n'était pas étayée".
Mladic, 78 ans, a fait appel de sa condamnation en 2017 à la perpétuité pour "génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre" pendant la guerre de Bosnie de 1992 à 1995. Mladic a été capturé en 2011 après des années de cavale et condamné à l'issue d'un procès qui a duré trois ans.

R.I

1ere Partie

Comprendre les relations internationales

En matière de relations internationales, beaucoup de choses sont évidentes et n'ont pas besoin d'être dites. Cependant, elles vont mieux en étant explicitées. Dans ce premier volet, l'auteur traite du sentiment de supériorité que nous avons tous et de nos préjugés inconscients sur la méchanceté de nos interlocuteurs. Dans l'épisode suivant, il traitera des spécificités du Moyen-Orient.

Au cours des nombreux échanges par mail, il est apparu que de nombreuses choses que je tiens pour acquises ne le sont pas pour tous mes lecteurs. Aussi voudrais-je revenir sur certaines idées dont certaines vous paraîtront n'être que des généralités, mais dont d'autres vous surprendront.

Nous sommes tous humains, mais différents

Il est possible de se rendre dans un pays lointain et n'en fréquenter que les hôtels et les plages ensoleillées. C'est bon pour le bronzage, mais c'est humainement une occasion manquée. Ce pays est habité par des gens comme nous, peut-être différents d'aspect, peut-être pas, avec lesquels nous aurions pu échanger. Sûrement nous nous serions liés d'amitié avec certains d'entre eux.

D'une manière générale, le voyageur veillera toujours à disposer de moyens plus importants que ceux des gens du pays qu'il visite de manière à pouvoir faire face à tout problème. Peut-être, dans cette situation confortable, se lancera-t-il alors dans l'inconnu et abordera-t-il quelques personnes. Mais qui va parler librement et confier ses bonheurs et ses angoisses à un riche voyageur ?

Il en est de même dans les relations internationales : il est toujours très difficile de savoir vraiment ce qui se passe à l'étranger et de le comprendre.

Les relations internationales mettent en jeu plusieurs acteurs qui nous sont étrangers. C'est-à-dire des hommes qui ont des traumatismes et des ambitions que nous ne connaissons pas et que devons partager avant de pouvoir les comprendre. Ce qui est important pour eux n'est pas forcément ce qui nous préoccupe. Il y a de bonnes raisons à cela que nous devons découvrir si nous voulons avancer avec eux.

Chacun d'entre nous considère ses valeurs comme qualitativement supérieures à celles des autres jusqu'à ce qu'il ait compris pourquoi ils pensent différemment. Les Grecs disaient des étrangers qu'ils étaient des « barbares ». Tous les peuples, aussi éduqués soient-ils, pensent de même. Cela n'a rien à voir avec du racisme, mais avec de l'ignorance. Cela ne veut pas dire que toutes les cultures et civilisations sont égales et que vous voudriez vivre n'importe où. Il y a des endroits où les gens ont un regard terne et d'autres où ils sont lumineux.

Le développement des moyens de transports a rendu possible de se rendre n'importe où en quelques heures. Nous sommes projetés d'un instant à l'autre dans un autre monde et nous continuons à penser et à agir comme si nous étions chez nous. Au mieux, nous avons un peu lu sur ces étrangers avant de nous rendre chez eux. Mais avant de les rencontrer, nous ne pouvons pas savoir quels auteurs les ont compris et quels autres sont passés à côté du sujet.

À vrai dire, il n'est pas nécessaire de se rendre dans un pays pour comprendre ses habitants. Eux aussi peuvent voyager. Mais il ne faut pas se tromper d'interlocuteurs : ceux qui prétendent avoir fui leur parents et disent du mal d'eux sont bien plus souvent des menteurs que des héros. Ce ne sont pas forcément de mauvaises gens, ils peuvent aussi nous dire ce qu'ils imaginent nous plaire et, lorsque nous les connaissons mieux, changer leur version. Il faut cependant être très méfiant vis-à-vis des expatriés politiques : ne pas confondre Ahmed Chalabi à Londres avec Charles De Gaulle. Le premier avait fui l'Iraq après une escroquerie et a menti en toutes choses ; le second avait un authentique soutien populaire en France. Le premier a ouvert la porte de son pays aux envahisseurs, le second a délivré son pays des envahisseurs.

Les gens changent avec l'âge. Les peuples aussi, mais ils sont beaucoup plus lents. Ce qui les caractérise s'inscrit dans les siècles. Aussi faut-il longuement étudier leur histoire pour les comprendre, même s'ils ignorent leur passé, comme les musulmans qui considèrent à tort les époques antérieures à la révélation de leur religion comme obscures.

Dans tous les cas, il est impossible de comprendre un peuple sans connaître son histoire, non pas sur la dernière décennie, mais sur les millénaires. Il faut être très infatué de soi-même pour croire comprendre une guerre en se rendant sur place sans étudier longuement l'histoire et les motivations des protagonistes.

Ce qui est bon pour connaître les gens est aussi efficace pour les dominer. C'est pourquoi les Britanniques ont formé leurs plus célèbres espions et diplomates au British Museum.

Les « méchants »

Ce que nous ne comprenons pas nous fait souvent peur.

Lorsque, dans un groupe humain, une élite, voire une personne seule, exerce une oppression sur les autres, ses pairs, il ne peut le faire qu'avec leur propre assentiment. C'est ce que l'on observe dans les sectes. Si l'on veut venir en aide à ces opprimés, la solution n'est pas de prendre des sanctions contre leur groupe où d'éliminer leur chef, mais de leur donner de l'air frais, de les aider à prendre conscience qu'ils peuvent vivre autrement.

Les groupes sectaires ne représentent qu'un danger relatif pour le reste du monde parce qu'ils refusent de communiquer avec lui. Ils sont surtout un danger pour eux-mêmes qui peut les conduire à s'autodétruire.

Il n'y a pas de dictature contre une volonté majoritaire. C'est simplement impossible. C'est d'ailleurs l'origine du système démocratique : l'approbation des dirigeants par une majorité prévient toute forme de dictature. Le seul régime qui opprimait la majorité de sa population et que j'ai vécu est l'Union soviétique de Gorbatchev. Celui-ci n'y était pour rien et c'est lui-même qui l'a dissout. C'est ce principe qu'ont utilisé les États-Unis pour organiser les « révolutions colorées » : aucun régime ne peut survivre si on refuse de lui obéir. Il s'effondre instantanément. Il suffit donc de manipuler les foules un court instant pour changer n'importe quel régime. La suite est évidemment imprévisible lorsque la foule reprend ses esprits. Ces prétendues révolutions ne durent que quelques jours. Elles n'ont aucun rapport avec un changement de société qui, lui, demande des années, voire une génération.

Quoi qu'il en soit, il est toujours facile de décrire un pays lointain comme une abominable dictature et de justifier ainsi que l'on vienne y sauver la population opprimée.

Tous les hommes sont raisonnables. Pourtant, ils peuvent basculer dans la folie lorsqu'ils négligent leur Raison au nom d'une Idéologie ou d'une Religion. Cela n'a aucun rapport ni avec le projet de cette idéologie, ni avec la foi de cette religion.

Les nazis espéraient édifier un monde meilleur que celui du Traité de Versailles, mais ils n'avaient pas conscience de leurs crimes. Ils ont disparus et l'on a oublié leurs réalisations (sauf la VolksWagen et la conquête de l'espace par Wernher von Braun). Les islamistes (je parle ici du mouvement politique, pas de la religion musulmane) pensent servir la volonté divine, mais ils n'ont pas conscience de leurs crimes. Ils disparaîtront sans avoir rien réalisé. Ces deux groupes ont en commun leur aveuglement. Ils ont pu être facilement manipulés, les premiers contre les Soviétiques, les seconds par le Royaume-Uni.

Aucune religion n'est à l'abri quelque soit son message. En Inde, Yogi Adityanath (un proche du Premier ministre Narendra Modi) a appelé la foule à détruire la mosquée d'Ayodhya, en1992, et dix ans plus tard ses fidèles ont massacré les musulmans du Gujarat qu'ils accusaient à tort d'avoir voulu prendre leur revanche. Ou au Myanmar, le moine bouddhiste Ashin Wirathu (qui n'a aucun rapport avec l'armée birmane et encore moins avec Aung San Suu Kyi) prêche de tuer les musulmans.

Il n'y a pas de limite à la violence humaine lorsque nous faisons abstraction de notre Raison. Ceux qui la pratiquent sont des artistes : ils ont un style et imaginent des modalités spectaculaires. La cruauté de groupe n'est pas un plaisir sadique solitaire, mais un rituel collectif. Elle glace d'effroi et contraint à se soumettre. Daesh a mis en scène ses crimes et les a filmées, n'hésitant pas à recourir à des effets spéciaux pour effrayer plus encore.

Il est peu probable que les nazis aient eu l'intention de tuer leurs prisonniers par millions, mais plutôt qu'ils entendaient exploiter leur force de travail sans égard pour leurs vies, car ils ont commis leurs crimes en secret, faisant disparaître leurs victimes dans « la nuit et le brouillard ».

Au contraire, durant la guerre contre les armées blanches, les Bolcheviks décidèrent de faire disparaître les classes sociales favorables au tsarisme. Cela n'avait probablement rien à voir avec leur idéologie, mais avec la guerre civile. Ils se contentèrent donc de les fusiller.

(À suivre…)

Source : réseau voltaire

Par Thierry Meyssan